

Je vais passer un Fibroscan

Le site du Docteur Didier CARCIENTE

Adresse du site : www.docvadis.fr/didiercarciente



Validé par
le Comité Scientifique Infectiologie

La fibrose du foie est une complication de toutes les maladies du foie. Un examen permet d'évaluer l'intensité de la fibrose : le Fibroscan®.

Qu'est-ce que le Fibroscan® ?

C'est une technique qui permet, grâce à un appareil – le Fibroscan®, marque déposée –, de mesurer le degré de fibrose, c'est-à-dire la dureté du foie. La fibrose est en effet la conséquence de la production par le foie de tissus cicatriciels (tissus plus durs), qui font toute la gravité de la maladie.

A quoi sert un Fibroscan® ?

Cette technique permet d'apprécier le degré de fibrose hépatique, donc la dureté du foie, et de façon non invasive, c'est-à-dire sans opérer, sans faire pénétrer d'aiguille dans le corps et sans prise de sang.

Comment l'appareil fonctionne-t-il ?

Le Fibroscan® utilise une nouvelle technologie : l'élastométrie impulsionnelle. Avec cette technique, l'appareil apprécie l'élasticité qui est le reflet de la dureté de l'organe. Une impulsion mécanique réalisée sur la surface de votre peau

déclenche une onde élastique dont la vitesse de propagation dans le foie est mesurée par ultrasons. La vitesse de cette onde renseigne sur la dureté du milieu.

Comment l'examen se déroule-t-il ?

Il ne nécessite aucune hospitalisation et dure environ 5 minutes. Vous êtes allongé(e) sur le dos et une sonde est placée sur votre peau, du côté droit (côté du foie).

Est-ce douloureux ?

Non. L'examen est totalement indolore.

Comment se prépare-t-on à l'examen ?

Aucune préparation particulière n'est demandée. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun. L'opérateur doit réaliser 10 mesures valides.

Comment les résultats de l'examen me sont-ils communiqués ?

Les résultats sont connus immédiatement. Votre médecin vous les communiquera à la fin de l'examen.

Cet examen est-il pratiqué partout ?

Non. Votre médecin vous indiquera où réaliser cet examen.

Peut-on pratiquer plusieurs fois l'examen ?

Oui. Votre médecin peut, par exemple, évaluer l'impact de votre traitement sur la fibrose hépatique. A l'inverse, en l'absence de traitement, cet examen permet d'évaluer l'évolution de votre maladie.

Cet examen peut-il être pratiqué chez tous les patients ?

Non. Chez les patients obèses, les résultats ne sont pas fiables ou difficiles à interpréter. Une sonde spéciale pour les personnes obèses est cependant en cours de développement. Cet examen n'a pas d'intérêt en cas d'hépatite aiguë.

Cet examen peut-il remplacer totalement la ponction biopsie hépatique ?

Non. Seul votre médecin peut décider, en fonction de votre maladie et de vos antécédents, si cet examen peut remplacer la biopsie hépatique.

Pensez à bien ranger vos résultats, à les classer. N'oubliez pas de les apporter lors d'une prochaine consultation et d'un prochain examen.